

Bureau d'Audiences Publique sur l'Environnement

MEMOIRE

Projet de développement de la station touristique Mont-Orford

Présenté
par
Nicolas Leblanc

Le projet de développement de la station touristique Mont-Orford : Erreur environnementale !

Étant un étudiant au baccalauréat en génie civil à l'Université de Sherbrooke et surtout fidèle de longue date de la région du mont-orford, je m'intéresse au projet de développement proposé par Intermont inc.. Je me sens plus particulièrement concerné par le fait que je fréquente le parc du mont-orford depuis plus de dix ans et parce que j'ai été à l'emploi du parc et de la station touristique Mont-Orford pendant plusieurs saisons. Skieur invétéré et adepte de randonnée pédestre, je m'interroge sérieusement sur les politiques de conservation des milieux naturels du parc ainsi que sur les impacts environnementaux engendrés par la réalisation d'un tel projet de développement.

La nature fondamentale du projet proposé semble aller à l'encontre de l'optique de conservation de la biodiversité et de l'intégrité écologique si fièrement promu par le plan directeur déposé par le promoteur. Le développement de la station touristique aura des effets négatifs irréversibles autant sur l'environnement que sur la sérénité des lieux concernés, ce qui est à mon avis inacceptable.

Tout d'abord, l'échange de terrain à haute valeur écologique m'apparaît être un moyen détourné pour le promoteur d'arriver à ses fins. La lettre déposée par M. Darche au B.A.P.E. en décembre dernier, stipulant que son terrain ne fait toujours pas l'objet de promesse d'achat, tend à appuyer cette impression. Bien que les terrains liant le marais du lac Brompton au secteur Fraser seraient un ajout intéressant au parc du mont-orford, l'échange de terrain entraînerait une perte environnementale indéniable. Pour l'instant l'intégrité écologique des terrains à proximité de la route 220 ne semble pas menacée, tandis que le territoire bordant la montagne serait promis à une destruction certaine. Je ne vois pas comment un projet qui comprend une déforestation non négligeable et des remblais importants peut se traduire en gains environnementaux tels que spécifiés dans la conclusion du plan directeur.

Ensuite, la construction de plusieurs centaines d'unités d'habitation, d'un centre aquatique, de nouvelles aires de stationnement et le détournement de la route 141 proposé dans plan de développement de la station touristique préparé par le groupe Intermont inc. entraîneront un déboisement important. En plus de nuire à la faune et la flore, ces actions de développement auront des répercussions considérables sur le réseau hydrologique avoisinant. Le déboisement et l'aménagement du terrain influenceront grandement le ruissellement accélérant ainsi la vitesse à laquelle l'eau des précipitations atteindra le ruisseau Castle changeant ainsi ses conditions d'écoulement. L'aménagement du terrain combiné au ruissellement accéléré diminueront l'effet de filtration due à la percolation de l'eau dans le sol augmentant ainsi l'apport en sédiments dans le ruisseau. J'éprouve également certaines craintes concernant l'aménagement d'une aire de stationnement à proximité d'un milieu humide. Je crains que les actions de déneigement viennent miner l'état de ce milieu particulièrement vulnérable. Aussi, l'irrigation du terrain de golf vers l'étang aux cerises prévu dans le plan de modernisation du golf contribuera sans l'ombre d'un doute à la pollution causée par l'apport accru en engrains chimique et en pesticides. Comme tout ce réseau hydrologique fait partie intégrale du bassin versant du lac

Memphrémagog, la qualité de l'eau potable de plusieurs dizaines de milliers de citoyens est en jeu.

De plus, le projet de développement du mont-orford menace sérieusement l'intégrité naturelle des lieux. Le mont-orford est pour plusieurs adeptes de ski et de plein air un site enchanteur caractérisé par l'état naturel des lieux, une faune présente ainsi que des paysages sublimes. L'aménagement de bâtiments, d'unités d'habitation et de stationnements menacent les caractéristiques même qui font de ce site l'un des plus intéressants au Québec. Or contrairement à sa vocation d'attraction touristique, le projet aura plutôt un effet dissuasif pour plusieurs fidèles de la montagne.

À mon avis, l'avenir de la station touristique Mont-Orford ne tient pas à l'urbanisation du milieu naturel, mais plutôt à la mise en valeur du charme des lieux, à la qualité des services offerts ainsi qu'aux activités qui y seront organisées. Une solide collaboration entre la station touristique et la MRC permettrait la tenue d'activités estivales telles que des festivals en nature. La beauté naturelle des lieux conquerra à coup sûr le cœur des touristes.

Finalement, je crois sincèrement que le plan de développement de la station touristique Mont-Orford est une erreur environnementale importante qui aura des répercussions sur la qualité de vie de plusieurs citoyens de la région. De plus ce plan projeté est loin d'assurer l'achalandage promis par le promoteur. Bref, je crois que c'est en misant sur la conservation du milieu naturel qu'on assurera la popularité du mont-orford et ce pour de nombreuses années à venir.